et d'informations SMS : https://saintjeandemonts.alertecitoyens.com

Ville de Saint-Jean-de-Monts Le Confinement#2 DE A à Z ALLÈGEMENT DU CONFINEMENT MISE À JOUR 30/11/2020

Bars, cafés	Fermés - Ouverture le 20 janvier (en fonction des conditions sanitaires)	Équipements sportifs	Autorisés sur les équipements extérieurs À partir du 15 décembre : activités extra-sco-
Cérémonies	Autorisées - 30 personnes maximum.		laires autorisées en extérieur et en intérieur.
funéraires et religieuses		Estacade et plages	Accès libre dans le respect des mesures de déplacements en vigueur.
Cimetières	Ouverts au public	Esplanade de la	Accès libre dans le respect des mesures
CCAS	Personnes fragilisées, isolées, en difficulté :	mer/remblais	de déplacements en vigueur.
Centre Communal	la Ville de Saint-Jean-de-Monts vous invite à vous faire connaître auprès des agents du CCAS	Forêt	Accès libre dans le respect des mesures de déplacements en vigueur.
d'Action Sociale	pour bénéficier d'un accompagnement. N'hésitez	La Poste	Ouverte
a Action Godiale	pas également à contacter nos services pour vos proches : 02 51 59 97 00 (demandez le CCAS)	Lieux de culte	30 personnes maximum. Contactez les lieux de culte
Cinémas	Fermés - Reprise à partir du 15 décembre si les		pour informations complémentaires.
	conditions sanitaires le permettent. Dérogation au	Lycées	Retour en classe de tous les élèves le 20 janvier
Collègeo	couvre-feu avec le ticket d'entrée. Ouverts - Protocole sanitaire renforcé	Mariages	Autorisés - Maximum de 6 personnes
Collèges		Mairie	Accueil physique sur RDV.
Commerces	Ouverture des commerces (jusqu'à 21h)		Privilégier le courriel et le téléphone.
et services	8m² / client		Accueil Hôtel de Ville et services administra-
	Comptage des clients obligatoire pour les com- merces de plus de 400 m².	Manufac	tifs: lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h-17h30
	Reprises des visites pour les agences immobilières.	Marché	Ouvert les mercredis et samedis matin.
	Clubs de sport privés et fitness ouverts à partir du	alimentaire	
	20 janvier.	Masque	Obligatoire jusqu'au 4 janvier
	Un arrêté préfectoral autorise les commerces à	Médiathèque	Ouverte - Protocole sanitaire strict
	ouvrir les dimanches du mois de décembre.	Parcs	Accès libre dans le respect des mesures
	Consultez la liste des services proposés par	& jardins	de déplacements en vigueur.
	les commerçants Montois sur le site de la Ville : <u>www.saintjeandemonts.fr</u>	Plans d'eau	Accès libre dans le respect des mesures de déplacements en vigueur.
Déchèterie	Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de	Rassemblements	Interdits
	14h à 18h. Pendant la période de confinement, merci de limiter vos déplacements au strict nécessaire.	Restaurants	Fermés - Ouverture le 20 janvier (en fonction des conditions sanitaires)
Déplacements	Maintien du système d'attestation dérogatoire pour les déplacements impérieux avec maintien du télétravail quand cela est possible.		Maintien des services de livraison à domicile Liste des commerces ouverts et des services sur le site Internet de la Ville : www.saintjeandemonts.fr
	Autorisation des activités physiques et des prome-	Salles	Fermées
	nades dans un rayon de 20 kilomètres et pour une	municipales	
	durée maximum de 03h00.	Services Publics	Ouverts
	Autorisation des activités extra-scolaires en plein air.	Sport	Autorisation des activités physiques et des pro-
	À partir du 15 décembre : Fin des attestations et déplacements entre régions	(individuel en plein air)	menades dans un rayon de 20 kilomètres et pour une durée maximum de 03h00 (avec attestation)
	autorisés. Instauration d'un couvre-feu de 21h00 à 06h00	Spectacles	Reprises le 15 décembre Si les conditions sanitaires le permettent.
	du matin à l'exception des réveillons du 24 et 31 décembre. Modalités sur <u>https://www.gouvernement.fr</u>	Sport (compétitions professionnelles)	Les compétitions professionnelles peuvent être maintenues : se renseigner auprès des fédérations.
Écoles maternelles & élémentaires	Ouvertes - protocole sanitaire renforcé dont le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans.	Transports	Le bus urbain et le Petit bus sont maintenus. Taxis et VTC en service dans le respect des mesures sanitaires.
	Multi-accueil Frimousse, Bord à Bord et Foyer	Travail	Maintien du télétravail quand cela est possible
Enfance	de jeunes : ouvert - Protocole sanitaire renforcé	UMPS	Les secouristes de l'UMPS interviennent sur la
jeunesse	Tél : 02 51 59 09 16	Unité Mobile de	commune : veille sociale, livraisons de courses et
Épicerie sociale la Passerelle	Ouverte Tél. : 02 51 59 35 90	Premiers Secours	de médicaments, visites suite à la demande de proches Tél : 06 68 17 03 62
Inscription au servi	ice d'alertes		-de-Monts • 02 51 59 97 00

mairie@mairie-saintjeandemonts.fr - www.saintjeandemonts.fr 🕞